



## INFORMATIONS À LA POPULATION

Septembre 2021

### MOTS DE LA MUNICIPALITÉ




Comme vous l'aurez constaté, un nombre important de travaux se déroulent sur le territoire communal, en lien notamment avec la réhabilitation de la RC 501, les glissements de terrain survenus en janvier et juin aux abords de RC 444, la mise en place de la zone 30km/h et la rénovation de la place de jeux. La Municipalité tient à

remercier la population pour la compréhension et la patience dont elle fait preuve, malgré tous les désagréments occasionnés.

Pour autant, les déviations et fermetures de routes n'auront pas dissuadé des membres de la Communauté yéniche suisse à venir s'installer à proximité du terrain de football entre le 27 août et le 10 septembre 2021. La Municipalité a été prévenue quelques jours avant leur arrivée et a décidé, en concertation avec la Police et la Préfecture, d'autoriser leur venue sous réserve de la signature préalable d'une Convention réglementant leur séjour et définissant un montant journalier de location du terrain.



Dans un registre plus léger et après une année 2020 particulière, nous souhaitons saluer le retour des événements festifs au sein de notre village et remercier toutes nos sociétés locales pour leur engagement et leur motivation dans la préparation de ces moments conviviaux, qui permettent à notre population de se rencontrer et partager.

 Pour les événements à venir, consultez l'agenda sur [www.bretigny.ch](http://www.bretigny.ch) ou via l'application **OiOiweb**.

# ROUTES

## RC 501 – Travaux de réhabilitation



Les travaux de réhabilitation de la RC 501, entre Cugy et Bottens, avancent plus rapidement que prévu. Le carrefour d'entrée de notre village est désormais terminé et les travaux du 2<sup>e</sup> tronçon entre Cugy et Bretigny-sur-Morrens ont pu démarrer avec deux semaines d'avance sur le planning initial.

### Prochaines étapes

➔ **Mi-septembre**

Début des travaux sur la 2<sup>e</sup> partie du tronçon entre Cugy et Bretigny-sur-Morrens avec fermeture de l'accès amont du chemin du Rié jusqu'au 31 octobre 2021.

➔ **31 octobre 2021**

Réouverture complète du tronçon Cugy – Bottens, durant la période hivernale.

## RC 444 – Glissements de terrain

Les travaux de stabilisation des talus situés aux abords de la RC 444, entre Bretigny-sur-Morrens et Assens, ont débuté à la mi-août. Une fois ceux-ci terminés, la réfection de la route sera entreprise. Selon le planning établi, une réouverture complète à la circulation peut être envisagée pour la fin du mois de novembre.



Retrouvez toutes les informations concernant les chantiers en cours sur : [www.bretigny.ch/chantiers](http://www.bretigny.ch/chantiers) et via l'application **OiOiweb**.

## Zone 30 km/h



Très attendue, la mise en place des différentes zones 30 km/h à travers le village s'est déroulée dans la semaine du 13 au 17 septembre 2021. La pose de panneaux de signalisation sera suivie prochainement du marquage au sol. Après une période d'adaptation, des contrôles de vitesse seront régulièrement effectués, afin de définir si des aménagements supplémentaires, tels que rehaussements ou rétrécissements de la chaussée, sont nécessaires.



## INAUGURATION PLACE DE JEUX

La nouvelle place de jeux, située à proximité de la Maison de Ville, prend forme et devrait être terminée à la mi-octobre.

La Municipalité a donc le plaisir de vous convier à son inauguration qui aura lieu le

**Samedi 30 octobre 2021, à 15h00, sur site.**

A l'issue de la partie officielle, un apéritif sera offert.  
Venez nombreuses et nombreux !

## USAGE DE DRONES



L'usage de drones à titre privé étant en constante augmentation, nous tenons à préciser qu'aucune restriction spécifique n'est actuellement applicable sur le territoire communal, étant donné que notre commune n'est pas située dans le périmètre de l'aéroport de la Blécherette. Toutefois, nous rappelons que l'utilisation de drones doit être conforme aux règles liées à la **protection de la sphère privée** et qu'il n'est pas possible de faire voler son engin à basse altitude au-dessus d'un terrain privé ou de lieux publics sur lesquels se trouvent des personnes.

Nous profitons également de l'occasion pour rappeler que **le terrain de football** est disponible pour tous nos habitant·e·s. Cependant, nous invitons ses utilisatrices et utilisateurs à veiller à la bonne cohabitation des différents loisirs pratiqués sur cet espace, dans le respect du voisinage. A noter, qu'un usage accru du terrain (manifestation, entraînement, etc.) nécessite une autorisation de la part de la Municipalité.

## TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES

Nous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou de les élaguer. Ils ne doivent ni empiéter sur le domaine public, ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins. Les dispositions légales, distances, hauteurs et cas particuliers sont décrits dans le **code rural et foncier** et le **règlement d'application de la loi sur les routes**. De plus amples informations sont disponibles sur le site de l'Etat de Vaud, [www.vd.ch](http://www.vd.ch) (arbres et haies).

# VILLAGES SOLIDAIRES

Depuis l'automne dernier, sur la base des besoins et ressources identifiés lors du premier forum en 2020, le *groupe habitants* du projet Villages solidaires de Cugy et Bretigny-sur-Morrens a développé de nombreux projets variés et conviviaux. La population est invitée à découvrir les diverses activités mises en place et à apporter de nouvelles idées pour le bien-être communautaire entre les générations, lors du deuxième forum qui aura lieu le **samedi 2 octobre 2021 à 14h au Collège de la Combe à Cugy**. Au programme : ateliers de discussions, stands de présentation des activités existantes, animations et apéritif offert à toutes et tous.



## Inscription jusqu'au 30 septembre 2021

Boglarka Rengei - 078/675 95 90, [boglarka.rengei@vd.prosenectute.ch](mailto:boglarka.rengei@vd.prosenectute.ch)

Norma Honegger - 078/870 75 68, [norma.honegger@vd.prosenectute.ch](mailto:norma.honegger@vd.prosenectute.ch)

➔ Certificat COVID obligatoire (personne vaccinée, guérie ou présentant un test négatif)

A noter également que dans le cadre des activités mises en place, le *groupe habitants* de Villages solidaires vous propose un premier **rendez-vous débat**, qui aura lieu le **vendredi 24 septembre 2021 à 18h30 à la grande Salle de Bretigny-sur-Morrens** et qui aura pour thème *L'art comme soutien du bien vivre*. Plus d'information sur [www.bretigny.ch](http://www.bretigny.ch) (Agenda).

# BIBLIOTHÈQUE DU HAUT-TALENT



La bibliothèque du Haut-Talent organise un **Café-Rencontre** le premier samedi de chaque mois dès 9h30 à Froideville. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont invitées à venir partager un café tout en discutant, bouquinant, jouant aux cartes, etc. **Activité gratuite et sans inscription.**

A noter également que la bibliothèque accueillera l'exposition **Créatures** de Fabien Martin du 1<sup>er</sup> octobre au 6 novembre. Plus d'informations sur [www.bibliothautalent.wordpress.com](http://www.bibliothautalent.wordpress.com).

➔ Certificat COVID obligatoire.

**La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ces lignes et vous adresse ses meilleures salutations.**